|  |
| --- |
| **Thème 4**  [theme4@snes.edu](mailto:theme4@snes.edu) |

**Consignes à respecter pour les remontées**

**des congrès académiques**

* **Aucune modification dans les deux premières colonnes (les numéros et le texte initial)**
* Tous les amendements académiques doivent apparaître dans la dernière colonne. **S’il n’y a aucune modification sur le paragraphe, la case doit rester vide !**
* **Les ajouts par rapport au texte initial seront identifiés par du gras + italique : *ajout***
* **Les suppressions par rapport au texte initial seront identifiées par un barré simple sans gras, sans italique :** ~~suppression~~
* Aucune couleur ne sera prise en compte dans les remontées académiques
* Aucun commentaire, suivi de modifications, note de bas de page, surlignage etc. ne devra être ajouté au document
* Toujours commencer un amendement par un verbe d'action : ajouter, supprimer, remplacer, etc.
* Utiliser le raccourci § pour éviter de saisir « paragraphe » à chaque fois, cela permet de gagner de la place.
* Réduire le nombre de caractères autant que faire se peut : il est inutile de recopier tout un paragraphe pour un ou deux mots. Donc utiliser les (...) pour dire qu'on est plus au début du § et qu'on a coupé. Pour dire que le § continue après la modification, merci d’utiliser le ...
* Pour la féminisation, merci d’adopter le -e (pour les publications nationales papier finales, nous remplacerons par le point médian moins facilement accessible au clavier).
* Merci d’ajouter **devant votre amendement** en 3ème colonne, les 3 lettres de votre académie en majuscule *à la place des XXX*. Cela facilitera le travail de compilation de nos salariées.

**Thème 4 - Faire évoluer notre organisation pour un syndicalisme renforcé et moteur du progrès social**

**Rapporteur-es : Sophie Vénétitay, Cédric Gerland, Elisabeth Jacquet, Sébastien Salmon**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Texte initial – NE RIEN INSCIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE** | **Vos amendements académiques** |
| 001 | Thème 4 : Faire évoluer notre organisation pour un syndicalisme renforcé et moteur du progrès social | XXX - |
| 002 | Introduction : Les organisation syndicales, incontournables dans le paysage social | XXX - |
| 003 | A quelques semaines de l’élection présidentielle, le paysage politique reste marqué par les idées libérales synonymes d’attaques frontales contre notre modèle social et par les idées nauséabondes de l’extrême droite. Il est le reflet de ce quinquennat où les réformes économiques et sociales imposées brutalement par le gouvernement (assurance chômage, fonction publique par exemple) ont contribué à fracturer notre société et à aggraver les inégalités de tout ordre. | XXX - |
| 004 | La crise sanitaire a mis en lumière le rôle crucial des services publics pour le fonctionnement et la cohésion de la société. Ils sont pourtant aujourd’hui exsangues et toujours la cible de projets destructeurs de la part de certains candidats. Les alternatives politiques, sociales, environnementales et économiques ont bien du mal à émerger. | XXX - |
| 005 | Mais le début d’année 2022 a été marqué par le retour de la question sociale et tout particulièrement éducative, portée par la mobilisation dans l’Education nationale. Les mobilisations de janvier 2022 ont montré qu’il était possible, par l’action, de sortir des polémiques sécuritaires ou identitaires et que les organisations syndicales étaient toujours des acteurs incontournables du paysage social. | XXX - |
| 006 | Le mouvement social est à la croisée des chemins. Le SNES-FSU n’y échappe pas. Dans le contexte si particulier de ce printemps 2022, le SNES-FSU doit aller plus loin dans sa réflexion sur l’évolution du paysage syndical, y compris à l’intérieur de la FSU, son fonctionnement et sa politique de syndicalisation. C’est ainsi qu’il se renforcera, préalable indispensable, pour réussir les élections professionnelles de décembre 2022. | XXX - |
| 007 |  | XXX - |
| 008 | Fiche 1 – Renouveler le fonctionnement du SNES-FSU | XXX - |
| 009 | Le combat syndical quotidien demande un investissement constant, peu reconnu, menant parfois à un sentiment d’épuisement ou de charge mentale élevée. Nous devons, pour y remédier et lutter contre ces dérives, prendre collectivement la pleine mesure de cette situation. | XXX - |
| 010 | L’action militante est de plus en plus chronophage pour de multiples raisons. Le travail syndical est alors rendu plus difficile en direction de nos syndiqués et plus largement de nos collègues, ce qui handicape en partie la diffusion de nos idées à la profession et réduit nos possibilités de syndiquer nos collègues. Ces problématiques se retrouvent à tous les échelons de notre organisation. | XXX - |
| 011 | Au regard des évolutions de nos métiers et des outils à disposition des militants, notre organisation doit se donner les moyens de clarifier son organisation. Si les 4 échelons (établissements, départements, académie, national) ont montré, aux fils des ans, la force de notre organisation, le flou demeure parfois sur le rôle de chacun. Si leurs attributions étaient plus circonscrites, nous pourrions dégager du temps militant. | XXX - |
| 012 | L’équilibre à trouver entre les niveaux locaux et le niveau national doit permettre aux adhérents et aux collègues de comprendre rapidement notre organisation. Quels doivent être les rôles de chaque échelon pour les rendre plus visibles et clairement identifiables par nos adhérents et collègues ? | XXX - |
| 013 |  | XXX - |
| 014 | Nous devons également fournir des efforts sur notre vocabulaire et utiliser des termes plus transparents. | XXX - |
| 015 | Quels autres leviers avons-nous ? Donner d’autres outils aux académies et départements ? Repenser l’organisation du national ? | XXX - |
| 016 |  | XXX - |
| 017 | La formation des militant·es sur des cas pratiques doit être renforcée afin qu’ils et elles se sentent capables et légitimes d’intervenir sur des tâches claires sans que chacun-e refasse, à son niveau, les mêmes tâches déjà effectuées par d’autres. Dans ce cadre, le partage des données par des outils adaptés, sécurisés et ergonomiques devra être mis en place. | XXX - |
| 018 | Dans quelle mesure repenser notre fonctionnement souvent trop chronophage et rebutant en ajoutant des garde-fous ? | XXX - |
| 019 |  | XXX - |
| 020 | Chaque échelon pourra développer, inciter, multiplier ces instances, stages et réunions en format hybride (présentiel/distanciel) ce qui permettrait à toutes et tous d’assister aux échanges alors même que les académies à fortes contraintes géographiques sont pénalisées par la centralisation de nos débats. Le SNES-FSU pourra par exemple mettre en place un système mutualisé de visioconférence à destination des académies demandeuses. | XXX - |
| 021 | Comment aider au passage de témoin et favoriser la mutualisation du travail ? Comment lever tous les freins qui entravent cette prise de responsabilité, cet investissement, sans pénaliser la vie professionnelle et familiale ? | XXX - |
| 022 |  | XXX - |
| 023 | Une fois les bases de notre organisation plus clairement définies, il nous faut trouver les leviers pour donner plus avant, en particulier aux jeunes et/ou aux femmes, l’envie de militer, au service de nos métiers, défendant nos valeurs. Ce dynamisme est un axe d’entraînement des collègues vers le militantisme et par conséquent vers l’adhésion. | XXX - |
| 024 | Le SNES-FSU défend l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il agit et doit continuer d’agir également en son sein dans ce but. Les mandats de Paris sur la réflexion relative à la place et l’engagement des femmes au sein du SNES restent d’actualité. Un bilan des pratiques militantes sera présenté annuellement à la CAN. | XXX - |
| 025 | Lutter pour l’accès des femmes à tous les niveaux de responsabilité passe également par la lutte contre les stéréotypes et les agissements sexistes. Après la mise en place en 2019 de la cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles au sein du syndicat, le SNES-FSU engagera un travail pour élaborer des procédures à l’encontre des auteur-trices de violences sexistes et sexuelles en s’appuyant notamment sur la cellule et le groupe égalité femmes hommes. | XXX - |
| 026 |  | XXX - |
| 027 | Le SNES-FSU a toujours été garant, par ses instances et son fonctionnement, d’une forme moderne de démocratie participative, où chaque adhérent·e est libre de s’exprimer et de participer aux décisions politiques du syndicat. Comment se donner les moyens d’être encore plus à l’écoute de l’ensemble des adhérent·es ? Faut-il de manière plus régulière mener des enquêtes sur l’image du SNES-FSU auprès des syndiqué·es ? Par quels moyens et à quelle périodicité ? | XXX - |
| 028 |  | XXX - |
| 029 | Quels autres levier techniques et politiques pour donner l’envie de militer, de s’engager plus avant dans le combat syndical ? | XXX - |
| 030 |  | XXX - |
| 031 | Fiche 2 : la FSU et le SNES, avenir et évolution après le congrès de Metz | XXX - |
| 032 | Le congrès de Metz a acté une nouvelle impulsion dans la construction d’un outil syndical renouvelé pour renforcer le syndicalisme de lutte et de transformation sociale, notamment mais sans exclusive avec la CGT et Solidaires. Cette démarche s’inscrit dans la nécessité d’apporter des réponses aux défis posés au syndicalisme. | XXX - |
| 033 | Le cadre a été posé au congrès de Metz : quelles sont maintenant les initiatives à mettre en œuvre ? Des Etats généraux du syndicalisme vont être organisés : sur quels thèmes ? Comment impliquer les militant·es ? Les syndiqué·es ? Cette évolution structurelle ne sera possible que si le syndicalisme s’appuie fortement sur le terrain, pour ne pas passer pour une manœuvre d’appareil. | XXX - |
| 034 |  | XXX - |
| 035 | Faut-il également développer des cadres de travail communs spécifiques au niveau éducation ? Fonction publique ? Quel avenir pour le collectif *Plus Jamais Ça* ? | XXX - |
| 036 |  | XXX - |
| 037 | Les réformes portées par le gouvernement pendant ce quinquennat ont eu pour objectif d’affaiblir le modèle de syndicalisme que nous portons. La loi de transformation de la Fonction publique, la nouvelle configuration des instances désignées lors des prochaines élections professionnelles rendent plus difficile le travail syndical au quotidien, pour les collègues. La syndicalisation connaît aussi une lente érosion. Dans ce contexte, il est indispensable de relancer la réflexion sur le rapprochement des syndicats du 2nd degré à l’intérieur de la FSU. Différentes approches complémentaires sont nécessaires : | XXX - |
| 038 | - les prochaines élections professionnelles marqueront un tournant dans la mesure de la représentativité du fait du regroupement de plusieurs corps dans une même CAP. Comment construire une campagne commune avec les syndicats concernés (SNEP, SNUEP, SNESUP) ? Comment continuer à faire valoir l’identité professionnelle des personnels de notre champ de syndicalisation dans ce nouveau contexte ? | XXX - |
| 039 | - dans les établissements, les syndicats de la FSU doivent développer le travail militant en commun pour lutter contre les déserts syndicaux et pour démontrer que le syndicalisme FSU représente une force collective incontournable. Il est par conséquent nécessaire d'améliorer le partage d'informations entre les SN de la FSU dans les établissements. | XXX - |
| 040 |  | XXX - |
| 041 | Quelles sont les autres pistes de travail et les étapes que nous pouvons nous fixer pour accélérer le rapprochement structurel entre les syndicats du 2nd degré de la FSU, en particulier avec le SNUEP ? | XXX - |
| 042 |  | XXX - |
| 043 | Fiche 3 – Renforcer et faire évoluer la politique de syndicalisation | XXX - |
| 044 | Les mandats du congrès de Paris 2021 ont permis de mettre en place plusieurs axes de travail importants pour développer la syndicalisation et fidéliser l’adhésion. Mais le nombre d’adhérents diminue toujours : comment l’expliquer ? Cela ne doit pas être une fatalité et doit nous pousser à agir, à tous les échelons du SNES-FSU, pour proposer l’adhésion, inciter à réadhérer. | XXX - |
| 045 | La mise en place du groupe de travail S3/S4 sur les questions de l’adhésion a déjà permis d’esquisser des axes de travail commun entre les S3 et entre les S3 et le S4 : guide de conversation clé en main pour proposer l’adhésion, argumentaires pour inciter à adhérer, procédure en cas d’appel de collègues, liste des outils à disposition des militants pour suivre les questions de syndicalisation. | XXX - |
| 046 |  | XXX - |
| 047 | La crise sanitaire des derniers mois ne nous a pas permis d’aller aussi loin que prévu, les travaux de ce groupe de réflexion devront donc s’intensifier pour la suite du mandat et permettre de chercher d’autres entrées pour relancer l’adhésion. Ce foisonnement d’idées doit irriguer tous les niveaux de notre organisation pour renforcer la syndicalisation des actifs et retraités. | XXX - |
| 048 |  | XXX - |
| 049 | Un calendrier de campagnes politiques en lien avec notre syndicalisation devra être publié dès la rentrée pour permettre à chacun de se l’approprier et de le décliner au niveau local, grâce, en particulier, aux outils fournis par le national (publications, formation syndicale, etc.). | XXX - |
| 050 |  | XXX - |
| 051 | La recherche de la fidélisation de l’adhésion pour les néo-adhérent-es a été enclenchée par la création d’un kit de bienvenue pour les nouvelles adhésions. Les premiers effets sont attendus sur l’année 2022-23 et un bilan de ces actions devra être tiré avant le congrès 2024. | XXX - |
| 052 |  | XXX - |
| 053 | Dans le même temps, une recherche des raisons de la désertion d’adhérent-es fidèles a été enclenchée avec des enquêtes ciblées sur les raisons de non-renouvellement. Nous devons analyser finement et sans a priori les raisons avancées par nos collègues. Les conclusions de ces enquêtes devront donc être diffusées à l’ensemble des échelons de notre organisation pour être plus à l’écoute de la profession. | XXX - |
| 054 |  | XXX - |
| 055 | La syndicalisation, et plus clairement la recherche de nouveaux syndiqué-es, doit être un thème qui irrigue tous les secteurs de notre organisation, à chaque sollicitation de collègues, à chaque publication, à chaque diffusion de nos idées. Nous devons donc être attentifs dans la communication, individuelle ou collective, à ajouter une invitation à nous rejoindre. Comment mieux former militant·es et salarié·es du SNES-FSU à cette démarche ? | XXX - |
| 056 |  | XXX - |
| 057 | Nous devons aussi afficher une simplification de notre grille des cotisations, en particulier en lien avec les autres SN de la FSU : le SNES-FSU devra donc enclencher des discussions avec le SNUIPP pour tendre à l’unification des cotisations des AESH. Dans le même temps, dans le cadre du rapprochement entre le SNES, le SNUEP et le SNEP, il faut parvenir à une harmonisation des montants de cotisations des stagiaires et des contractuels, AED, AESH. | XXX - |
| 058 |  | XXX - |
| 059 | Si la syndicalisation des contractuels progresse ces dernières années, le nombre d’adhésions reste faible au regard du nombre potentiel qu’ils/elles représentent. Il nous faut amorcer rapidement et de manière visible le mouvement d’adhésion pour que le SNES-FSU devienne une évidence pour nos collègues. Quelles actions massives pouvons-nous mettre en œuvre pour amorcer le mouvement d’adhésion et mettre en lumière l’intérêt qu’il y a à adhérer ? | XXX - |
| 060 |  | XXX - |
| 061 | La problématique de la syndicalisation des néo retraités ne doit pas simplement s’accompagner d’un simple courrier avant la rentrée, mais doit se construire plusieurs années en amont du passage d’actif à retraité pour montrer tout l’intérêt d’être « syndiqué-e retraité-e ». Comment mettre en œuvre le mandat de Paris sur la syndicalisation des retraité·es ? | XXX - |
| 062 |  | XXX - |
| 063 | Nos publications, papier et numériques, ne sont pas toujours lues ni connues. Comment améliorer leur diffusion et leur efficacité ? Devons-nous montrer sous forme de slogans déclinés en affiches, réseaux sociaux, publications, nos forces au service de nos collègues, nos idées, nos réflexions, nos souhaits pour le second degré et les services que nous proposons à la profession ? | XXX - |
| 064 |  | XXX - |
| 065 | La loi de Transformation de la Fonction Publique a attaqué frontalement notre modèle de syndicalisme. Le SNES-FSU demande toujours son abrogation. Dans la continuité de nos mandats de Paris sur le sujet, comment poursuivre le travail engagé sur la syndicalisation après la mise en place de cette loi ? | XXX - |
| 066 |  | XXX - |
| 067 | Fiche 4 : la formation syndicale | XXX - |
| 068 | Outil de lien avec la profession et voie d’entrée vers l’adhésion, la formation syndicale poursuivra le travail selon les axes définis par le Congrès de Paris en 2021. | XXX - |
| 069 | Le SNES-FSU doit maintenir des possibilités de formations larges et variées aux militant-e-s, aussi bien politiques, informatives que techniques à tous les niveaux de l'organisation. La formation syndicale est aussi un lieu de réflexion et de lien avec les adhérent-e-s pour faire évoluer nos futurs mandats ou positions. | XXX - |
| 070 | La mutualisation des riches plans de formations des S2/S3 est indispensable mais peu effective. Quels sont les blocages à cette mutualisation ? Que mettre en place au-delà des outils existants ? | XXX - |
| 071 |  | XXX - |
| 072 | La visibilité du SNES-FSU en matière de formation peut être un atout pour la syndicalisation et dans la perspective des élections professionnelles. Des journées types « universités d’été » permettraient de mettre en avant les débats sur le métier, le syndicalisme. Le SNES-FSU doit-il s'engager dans la mise en place de telles journées ? | XXX - |
| 073 | Comment, au sein de la FSU, améliorer la complémentarité dans les offres de formation syndicale ? En étudiant la possibilité de réserver certaines formations aux syndicats nationaux et d’autres à la fédération ? | XXX - |
| 074 | Au-delà de la FSU, quelle recherche de coopération avec les partenaires syndicaux, et d’abord la CGT et Solidaires ? | XXX - |
| 075 |  | XXX - |
| 076 | Fiche 5 : Faire évoluer la communication du SNES-FSU | XXX - |
| 077 | Sans toucher aux équilibres entre les différents vecteurs de communication du SNES-FSU (papier et numérique), il nous faut poursuivre la réflexion sur l’évolution de la communication du SNES-FSU. Les habitudes et pratiques d’information ont changé, tout comme la communication en elle-même. Comment adapter notre communication à ces mutations structurelles ? | XXX - |
| 078 | Faut-il étendre la communication du SNES-FSU à d’autres réseaux et plateformes ? | XXX - |
| 079 | Faut-il développer des formats plus directs ? Comment surmonter la tendance à la délégation des collègues, qui attendent que le syndicat agisse pour eux : faut-il développer les campagnes incitant à l’engagement des collègues (témoignages, actions) et ainsi être plus participatif pour contrecarrer cette tendance ? | XXX - |
| 080 | En définitive, quels doivent être les objectifs de la communication du SNES-FSU ? | XXX - |
| 081 |  | XXX - |
| 082 | Fiche 6 : Le SNES-FSU dans le syndicalisme international | XXX - |
| 083 | Avec cette particularité d’être un des rares syndicats au niveau européen et mondial à porter la voix des personnels du second degré tout en promouvant un syndicalisme de transformation sociale, le SNES-FSU confirme ses choix de s’impliquer et de peser au sein du Comité Syndical Européen de l’Éducation (CSEE), Région Europe de l’Internationale de l’Éducation (IE). Au cours des derniers mois, dans le contexte de la crise sanitaire, il a été à l’initiative d’échanges avec de nombreux syndicats européens. Quelles thématiques, en lien avec les évolutions du service public d’Education en France, pourraient être approfondies avec nos partenaires syndicaux ? | XXX - |
| 084 | Les mandats du congrès de Rennes restent valables et le SNES-FSU poursuivra sa réflexion sur une meilleure intégration des dimensions européenne et internationale dans ses activités. | XXX - |
| 085 | Dans un contexte marqué dans de nombreux pays par des conflits qui traduisent les aspirations démocratiques des peuples à faire reconnaître les droits fondamentaux d’expression, d’association, de manifestations et de grève, la solidarité entre syndicats est plus que jamais nécessaire. Le SNES-FSU a apporté son soutien aux syndicats enseignants qui ont été victimes de discriminations ou de répression. | XXX - |
| 086 |  | XXX - |
| 087 | Le SNES-FSU développe depuis longtemps de multiples actions de solidarité qui s’incarnent dans des projets de coopération avec des syndicats partenaires principalement d’Afrique francophone mais aussi d’Amérique latine, d’Asie et d’Europe centrale et orientale. Elles incluent des rencontres et des échanges avec de très nombreux syndicats, le soutien à l’action du CSFEF (qui regroupe les syndicats francophones de l'éducation) et la participation aux forums sociaux. Quelle orientation donner à notre action de coopération syndicale : la recentrer sur des programmes plus ambitieux ou élargir le cercle de nos partenaires ? Comment faire le lien avec nos syndiqués ? | XXX - |
| 088 | L’information et l’implication des militants du SNES-FSU dans la solidarité internationale passe par la promotion du blog international, véritable outil d’information et d’analyse, fondé sur des témoignages issus des contacts et partenariats syndicaux. Comment mieux faire connaître la dimension internationale de l’activité du SNES-FSU ? | XXX - |
| 089 |  | XXX - |

***Vote du Texte***

*Pour :– Contre :– Abstention :– NPPV :*